

COMPTE RENDU DE REUNION
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix sept janvier à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Ste Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame FROMAGET Marie-Thérèse, Maire.

Date de la convocation : 11 janvier 2018

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : AUMAND Damien, BODET Clémentine, DEGAT Corinne, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GIRARD Claude, GUILLEMET Dominique - GUILLOTEAU Thomas LOISEAU Nathalie, PORCHER Agnès, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique

Absent(s) excusé(s) : AVRIL Pierrick

Absent (s) :

Secrétaire de séance : Thomas GUILLOTEAU

Pouvoir :

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 14 décembre 2017 à émettre des observations sur le compte rendu. Aucune observation, le compte rendu est approuvé et signé.

2018-01-01 Projet aménagement centre bourg marsais tronçon mairie/église et accessibilité église : demande de subvention dans le cadre du Contrat Vendée Territoire du Département

Le contrat Vendée Territoire du Département a été signé entre les parties concernées, et le Département sur présentation du projet énoncé ci-dessus a accordé une subvention de 40 337 € à hauteur de travaux de 256 000 €HT.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette opération « aménagement centre bourg Marsais tronçon mairie/église et accessibilité Eglise » et sollicite une aide dans le cadre du contrat de territoire.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette décision

2018-01-02 Passage du domaine public en domaine privé - vente au 15 rue de Bation

La commune a donné son accord par délibération du 29 juin 2017 de vendre une partie de la voie communale à Monsieur et Madame CHARRIEAU propriétaires au 15 rue de Bation - 85570 Marsais Sainte Radegonde, et a été conclu de vendre cette surface appartenant à la commune pour un prix de 6 € le m².

Ces terrains n'étant plus affectés à la circulation générale, la commune n'a pas été hostile à cette vente.

Toutefois ces biens faisant partie du domaine public communal, ils sont aliénables et imprescriptibles. Selon l'article L. 141-3 du code de la voirie routière, le déclassement des voies communales est prononcé par le conseil municipal mais est dispensé d'enquête publique lorsque le déclassement envisagé n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de la desserte et de circulation assurée par la voie.

Dans ces conditions, et après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide:

- ✓ **D'approuver** le déclassement de la parcelle matérialisée sur les plans ci-annexés.
- ✓ **De décider** du déclassement dudit bien du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé,
- ✓ **D'autoriser** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

2018-01-03 Marché numérisation des actes d'état civil - proposition de E-collectivités Vendée

Le syndicat E-collectivité Vendée lance une nouvelle campagne de numérisation des actes d'état-civil par un groupement de commandes avec les collectivités intéressées.

Cette opération permettra de disposer de l'ensemble des actes d'état civil stockés en mairie sous format informatique et de pouvoir les consulter, en faire de copies ou de les compléter directement sur l'ordinateur (mentions marginales), cela limite aussi la manipulation des registres papier. Elle anticipe également la future loi obligeant les communes à envoyer les extraits d'acte de naissance ou de décès numériser pour établir les papiers d'identité ou répondre aux demandes des notaires ou organismes sociaux (Comedec).

Le marché comporte 4 lots

- | | |
|---|------------|
| - <u>Lot 1 : numérisation des actes</u> | 0.17€/acte |
| - <u>Lot 2 : indexation (découpage, retouche et indexation des actes)</u> | 0.17€/acte |
| - <u>Lot 3 : intégration dans le logiciel d'état civil</u> | 175 € ht |
| - <u>Lot 4 : entretien</u> | |

Madame le Maire précise que la collectivité n'est pas concernée par le lot 4 qui consiste à l'entretien des registres. Le premier lot concerne 1 382 actes et le deuxième lot concerne 2 493 actes, la différence s'explique que les archives départementales ont déjà numérisé des actes qui seront mis à disposition de la collectivité.

Voici un estimatif pour le devis qui serait de 833.75 € HT pour cette opération + 4 % de frais de gestion pour le suivi et la coordination du projet sur le montant global sera facturé par E-collectivité, soit un devis de 867.10 € ht.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide:

- ✓ **D'approuver** l'opération décrite ci-dessus.
- ✓ **De décider** de valider le devis
- ✓ **D'autoriser** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce groupement de commande.

2018-01-04 Aménagement espaces verts

Le conseil municipal étudie les possibilités d'aménagement de deux espaces jeu-détente, un près du lotissement du verger à Ste Radegonde et l'autre jouxtant le lavoir de Marsais.

La création d'un terrain multisports (type city Park) sur Ste Radegonde est évoquée, après discussion et étude du devis ce projet nécessite plus de précision quant aux chiffres notamment du terrassement.

Après discussion, il sera demandé des devis concernant :

- **MARSAIS** : terrain de boules - 1 table de ping-pong - 1 structure jeu enfant - 1 table de pique nique avec banc + aménagement espaces verts
- **STE RADEGONDE** : 1 table de pique nique avec bancs - 2 structures jeux enfants avec âge différent - buts de foot existants ou but combisport + terrassement à prévoir

Le dossier sera réétudié au moment de l'élaboration du budget de la commune.

2018-01-05 Orientation budgétaire 2018

Madame le Maire engage le débat sur l'orientation budgétaire 2018 dans la section investissement afin d'élaborer les investissements à prévoir. Il a été engagé les acquisitions terrain et les travaux du bourg de Marsais. Un chiffrage est en attente par le Sydev pour l'éclairage du lotissement du fief aux moines avec la possibilité d'une modulation d'économie d'énergie. Les travaux voirie seront étudiés par la commission voirie y compris les travaux rue de la céron (fontaine), le parking de la cantine. Du matériel divers (vitrine affichage extérieur, lave vaisselle, chaises, décorations noel...) et remplacement du camion du service technique sont à prévoir. Aménagements des espaces détente/jeux en étude. Il sera étudié la 3eme tranche du bourg de Marsais comme évoqué en début de réunion.

2018-01-06 questions diverses

- Un courrier de la Communauté de Communes Fontenay-Vendée précise la mutualisation du service Prévention Sécurité ente la Ville de Fontenay et la Communauté de communes.
- L'animateur du goûter a été trouvé. Une réunion d'organisation est prévue le mercredi 24 janvier.
- Statistiques des locations des salles pour 2017

	vin d'honneur	location 24h	location 2 jrs
salle tindoux	2	16	1
Maison tindoux	4	12	1
Ancienne cantine		7	1

non pris en compte les AG ou réunion (gratuité) : 14

- SIVOM Pôle Jules Verne : une réunion a été faite le 9 janvier 2018, il a été décidé d'arrêter les TAP pour la prochaine rentrée scolaire. Un conseil d'école extraordinaire s'est réuni le 11 janvier 2018 et a décidé le retour de la semaine à 4 jours à la rentrée prochaine.

Clôture de la séance à 22h45

<u>FROMAGET Marie-Thérèse</u> 	<u>AUMAND Damien</u> 	<u>RIVIERE Jean-Paul</u> 
<u>ROUSSEAU Véronique</u> 	<u>AVRIL Pierrick</u> Absent excusé	<u>BODET Clémentine</u> 
<u>DEGAT Corinne</u> 	<u>GADÉ Alban</u> 	<u>GIRARD Claude</u> 
<u>GUILLEMET Dominique</u> 	<u>GUILLOTEAU Thomas</u> 	<u>LOISEAU Nathalie</u> 
<u>PORCHER Agnès</u> 		

Le Présent Conseil Municipal comporte les délibérations suivantes :

2018-01-01	Projet aménagement centre bourg Marsais tronçon mairie/église et accessibilité église
2018-01-02	Passage du domaine public en domaine privé - vente au 15 rue de Bation
2018-01-03	Marché numérisation des actes d'état civil - proposition de E-collectivités Vendée